

## «On ne veut pas La Courneuve, ici»

À Villecresnes, aucun logement social n'a été programmé entre 2008 et 2010. Dans cette petite ville du Val-de-Marne, les HLM font toujours peur.



Paru dans leJDD

La résidence des peupliers, à Villecresnes (94). (Eric Baudet pour le JDD)

**P**etite église de pierres serrée entre quelques maisons anciennes, clinique adossée à la mairie, pavillons fleuris et courts de tennis en plein centre-ville. Voici Villecresnes (Val-de-Marne), 9.800 habitants, petite ville anonyme sans gare RER. Entre midi et 14 heures, des joueurs se garent à côté des terrains de tennis pour taper quelques balles. Mais d'ici à trois mois, ils devront s'entraîner ailleurs : 55 logements sociaux, pavillons et petits immeubles, vont sortir de terre en lieu et place des pelouses et de la salle polyvalente. «Si on retrouve des courts identiques, tout va bien, sourit une retraitée de l'éducation nationale. On ne peut pas être contre les gens qui n'ont pas de logement. Il faut en construire s'il y en a besoin.

Un constat difficile à nier : 300 demandes de logement non satisfaites s'entassent en mairie, et Villecresnes se classe parmi les plus mauvais élèves de France en la matière, avec 9,75 % de logements

sociaux quand la loi en impose 20%. D'autant que peu d'efforts semblent faits pour rattraper le retard. Entre 2008 et 2010, 64 nouveaux logements devaient être programmés. Aucun ne l'a été. Pis : la commune en a «comptabilisé - 9», à cause d'un projet annulé.

### Retard à rattraper

En mairie, on avance quelques erreurs de calcul, on déplie les plans des prochains chantiers et on pointe surtout la responsabilité de la municipalité précédente (UMP), qui «n'a lancé aucun projet». Quoi qu'il en soit, Daniel Wappler, l'actuel maire (sans étiquette), a «comparu» en juillet devant la commission préfectorale et plutôt «mal vécu» la sentence : la précédente amende a été doublée pour passer à 105.000 euros par an entre 2011 et 2013 ; le droit de préemption a été réduit, le préfet se réservant la possibilité d'imposer du logement social lors de chaque acquisition de la mairie. Au risque de crispier la population.

Car à Villecresnes le logement social provoque des «peurs irrationnelles», reconnaît le maire. Autour des terrains de tennis, dans les petites allées bordées de maisons presque identiques, les habitants sont «catastrophés». Une quadra, carré blond et lunettes rosées, s'arrête pour donner son avis : «On ne veut pas La Courneuve, ici. Si on ne peut pas choisir les gens...» Tous acquiescent. «J'ai fait du social dans le 93 pendant vingt ans ; si j'ai acheté un pavillon ici, c'est pour être tranquille», lâche un autre. Peur de voir des «mobyettes tourner», le foncier «se dévaluer» ou, comme le dit l'ancien maire, de voir s'installer des «gens qui n'ont rien à voir avec la culture villecresnoise».

---

## «On ne veut pas La Courneuve, ici»

---

Pourtant, deux rues plus loin, des logements sociaux, il y en a. La Cité fleurie, 95 appartements qui portent bien leur nom, répartis en plusieurs bâtiments. «C'est différent», «ça fait quarante ans qu'ils sont là», concède-t-on. «À l'intérieur, il y a toutes les classes sociales, toutes les professions», explique la gardienne. «Il faut mettre fin aux fantasmes et aux amalgames. Les tours des années 1960, c'est fini ; on les détruit, aujourd'hui.» Le maire mise sur la «réalité» du lotissement à venir pour «changer les idées». Car même les plus récalcitrants concèdent que, pour les jeunes qui s'installent, les loyers modérés ont du bon. En face de la Cité fleurie, un pavillon s'est vendu il y a quelques mois 400.000 euros.

**Retrouvez, en exclusivité sur [lejdd.fr](http://lejdd.fr), l'intégralité des chiffres du logement social, commune par commune (source Secrétariat d'Etat au Logement).**

**Lire aussi :**

**[Le palmarès des 940 villes concernées par la loi SRU](#)**

**[Notre entretien avec Besnoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement](#)**

### Réactions à l'article

*Aucune Réaction, Soyez le premier à réagir*